



Centre Ressource du Développement Durable

Site 11/19 rue de Bourgogne

62 750 LOOS EN GOHELLE

Tel : 03.21.08.52.40

Marché de prestation
intellectuelle

Cahier des Clauses
Techniques
Particulières

Marché de prestation intellectuelle :

**MISSION D'APPUI POUR LA CO-CONCEPTION D'UNE « BOÎTE A
OUTILS » POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ECONOMIE DE LA
FONCTIONNALITE ET DE LA COOPERATION (EFC) PAR LES
COLLECTIVITES LOCALES**

Pour la remise des offres :

Dans le cas où le candidat remet son offre sous une version papier, ce dernier doit impérativement transmettre le contenu de son offre sous la forme informatique (CD-ROM, clef USB...), en plus de la version papier.

AMO : Appui pour la co-conception d'une « boîte à outils » pour la mise en œuvre de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) par les Collectivités Locales.

Sommaire

1. CONTEXTE ET ENJEUX DE LA MISSION	3
1.1 Présentation du Centre ressource du développement durable (Cerdd).....	3
Ses grandes thématiques de travail	3
Ses cibles et principes d'action.....	3
1.2 Contexte relatif à cette mission d'appui à la co-conception de la « Boîte à Outils » 3	
Eléments de contexte régional.....	3
L'action et le programme « Transitions Economiques » du Cerdd en faveur des Nouveaux Modèles économiques	4
Des ressources et des outils « EFC » déjà existants	5
Les partenaires du projet.....	6
2. OBJECTIFS DE LA MISSION D'APPUI.....	6
2.1 Les objectifs principaux	6
2.2 Eléments de cadrage relatifs au « positionnement » de la Boîte à Outils :	7
3. CONTENUS DE LA MISSION : PRODUCTION, RESULTATS ATTENDUS, PHASAGE.....	8
3.1 Descriptif de la mission :.....	8
Volet principal : co-conception de l'architecture de la « boîte à outils » & repérage et hiérarchisation des outils / contenus	8
Volet secondaire : co-production des premiers outils / contenus	9
Quelques précisions quant aux attendus de l'intervention.....	9
3.2 Pilotage et calendrier	10
3.3 Durée de la mission	10

1. CONTEXTE ET ENJEUX DE LA MISSION

1.1 Présentation du Centre ressource du développement durable (Cerdd)

Au cœur de la transition économique, sociale et écologique à mettre en œuvre et à accentuer collectivement en région Hauts-de-France, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Cerdd accompagne la généralisation du développement durable dont la lutte contre le changement climatique, tout en contribuant à l'exploration renforcée des innovations. Il encourage la mobilisation des acteurs et leur pouvoir d'agir et aide les organisations publiques et privées à être plus opérationnelles et à inscrire leur engagement dans des trajectoires vers de nouveaux modèles de développement. Le Cerdd est une structure de coopération et de coordination privilégiée entre l'État, la Région et leurs partenaires.

Ses grandes thématiques de travail

- Développement durable et management des transitions ;
- Changement Climatique et Energies ;
- Alimentation durable, Santé et Environnement ;
- Nouveaux modèles économiques et rev3.

Ses cibles et principes d'action

Le Cerdd vise en priorité, en région Hauts-de-France, les élus des collectivités et leurs techniciens, les acteurs-relais ou têtes de réseaux dans les secteurs publics, économiques (filiales, chambres consulaires), associatifs et de la recherche.

Il segmente son action en fonction de la maturité des acteurs locaux au regard du développement durable. Il cherche ainsi à impulser une culture commune sur le développement durable pour les acteurs sensibilisés, à développer et renforcer les connaissances pour les acteurs qui s'engagent et enfin, à accélérer les innovations territoriales pour acteurs les plus avancés.

1.2 Contexte relatif à cette mission d'appui à la co-conception de la « Boîte à Outils »

Éléments de contexte régional

Des initiatives existantes en Hauts-de-France

Des dynamiques fortes existent en Hauts-de-France autour de la recherche de nouveaux modèles de développement impliquant de nouveaux modèles d'affaires et de nouvelles façons de coopérer : Troisième Révolution Industrielle, Club Noé, accompagnements d'entreprises... Autant de démarches qui mobilisent l'écosystème d'acteurs régional pour expérimenter de nouvelles solutions en mobilisant le référentiel de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC).

A ce jour, ce sont ainsi près d'une centaine d'entreprises qui ont été accompagnées par les réseaux régionaux (Réseau Alliances, CJD, CCIR, APES...) pour les aider à repenser leur modèle économique et construire de nouvelles offres, plus en phase avec les enjeux du développement durable...

Pour stimuler ces innovations, les collectivités locales ont un rôle central à jouer. C'est pourquoi

dans une optique de décloisonnement public/privé et en articulation avec cet éco-système d'acteurs régionaux, le Cerdd cherche à outiller les collectivités locales afin qu'elles soient en posture d'accueil et d'accompagnement des initiatives privées et qu'elles facilitent ainsi la mise en œuvre de nouveaux modèles économiques sur leurs territoires.

Un acteur animateur de l'écosystème régional « EFC » : le Club Noé

Pour concourir au déploiement de l'EFC en Hauts-de-France, le Club Noé a été créé en 2013. Pour ses 8 partenaires (Région Hauts-de-France, CJD, Réseau Alliances, CCI Région, CD2E, APES, ATEMIS et CERDD) l'idée du Club est de faire converger les actions, développer des synergies entre les initiatives menées dans ce domaine et de valoriser leurs complémentarités afin de favoriser l'émergence des nouveaux modèles économiques dans la région Hauts-de-France. Il se veut avant tout un lieu de ressources, de rencontres et de coopérations entre collectivités, entreprises, associations, chercheurs... avec l'objectif de faire de la région un pilote dans le domaine. <http://www.clubnoe.com>

Le cadre de l'EFC

L'EFC est ici traitée dans une vision large, territoriale et dans une perspective de développement durable. Ainsi, dans notre approche, l'EFC permet de renouveler les réponses aux besoins sociaux ou aux nouvelles aspirations sociales tout en prenant en compte les enjeux écologiques (disponibilité des ressources, finitude de la planète). Elle permet également de repenser l'ancrage territorial des activités économiques : valoriser toutes les ressources du territoire et en particulier ses ressources immatérielles, penser la performance territoriale et la valeur territoriale des solutions à développer. Dans cette perspective, les acteurs locaux et en particulier les collectivités locales ont un rôle important à jouer dans l'animation d'un dialogue économique territorial, et plus largement dans des formes de renouvellement des processus démocratiques locaux. La pensée ainsi développée est une vision humaniste s'inscrivant dans une dynamique d'innovation sociale et participative. [Cf. note Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération](#)

L'action et le programme « Transitions Economiques » du Cerdd en faveur des Nouveaux Modèles économiques

C'est dans ce contexte que le Cerdd déploie son programme « Transitions économiques » en coordination avec ses partenaires (Club Noé, CCI, ...) et qui vise notamment à sensibiliser & outiller les collectivités locales et leurs partenaires pour favoriser la concrétisation de projets et de politiques publiques stimulant la mise en œuvre de Nouveaux Modèles Économiques.

En effet, si aujourd'hui plusieurs dizaines d'entreprises font évoluer leurs modèles économiques et que de nouvelles offres, plus en phase avec les enjeux du DD, de la TRI (REV3), apparaissent, elles ne rencontrent pas forcément des territoires, des collectivités locales ayant déployé des stratégies d'accueil de ces dynamiques nouvelles autour de l'EFC. Des « pas » restent donc à franchir avec les collectivités locales pour accélérer ce mouvement.

C'est pourquoi, le CERDD avec la Région, la DREAL et le CNFPT, a initié en 2015 un accompagnement expérimental de 3 territoires mobilisant le référentiel de l'EFC pour co-produire avec les acteurs économiques et sociaux une nouvelle forme de réponse à un enjeu de développement durable. Les premiers résultats et bénéfices identifiés de ces travaux ont notamment été présentés lors des [Assises Nationales de l'Économie Circulaire en juin 2017](#) :

- La mise en mouvement collective autour d'un enjeu du territoire (création d'une communauté d'intérêts)
- L'approche "intégrée" promue par l'EFC qui permet de sortir des logiques de « silos » entre acteurs et au sein de la collectivité (transversalité, décloisonnement...) ainsi qu'une montée en qualité des projets "DD".
- La coopération comme le moteur principal de l'action collective (création d'espaces de dialogue, plus de collectif dans les processus de décisions et de pilotage)
- La prise en compte et l'attention aux usages des bénéficiaires (habitants, entreprises, associations...)

Par ailleurs, l'une des conclusions de cette expérimentation met également en avant le besoin d'un outillage plus précis pour faciliter et aller plus loin dans la mise en œuvre de ce nouveau modèle de développement dans les territoires. En effet, plusieurs besoins sont apparus, notamment :

- Nécessité de mieux révéler les avancées au fur et à mesure et notamment les bénéfices de la coopération, dimensions et « résultats » immatériels à mieux valoriser...
- Enjeu de l'animation dans le temps d'une démarche territoriale EFC : *« comment cela « diffuse » sur l'ensemble de la collectivité ? Comment ne pas reprendre ses « vieilles habitudes » ? , Comment faire perdurer l'animation de l'écosystème d'acteurs au-delà de l'accompagnement ? »...*
- Manque de pédagogie et difficulté d'appropriation de certains concepts et nouvelles références tout au long du processus : turn-over dans les collectivités, nouveaux arrivants...
- ...

L'enjeu est donc de compléter l'outillage existant afin de faciliter ce type de démarches au travers d'une « boîte à outils » qui s'appuiera sur des méthodologies renouvelées de coopération, d'implication des acteurs économiques, citoyens, acteurs locaux dans les projets de transition.

A noter : Aujourd'hui, d'autres expérimentations de mise en œuvre de l'EFC auprès de Collectivités Locales vont se déployer, notamment à l'échelle nationale sous l'impulsion de l'ADEME par exemple.

Des ressources et des outils « EFC » déjà existants

Au sein de l'écosystème régional et national il existe d'ores et déjà des ressources & outils pour sensibiliser, former et accompagner notamment les entreprises, mais également les collectivités dans leur trajectoire vers l'EFC, par exemple :

- Club Noé et ses membres fondateurs : Réseau Alliances, CJD, CCI, APES, CERDD... (<http://www.clubnoe.com/>)
- L'Institut Européen de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (IE-EFC - <https://www.ieefc.eu>) avec en particulier le Centre de Ressources Pédagogiques Européen de l'EFC (<http://crepe.ieefc.eu/ressources/>)
- La « prospective » et ressources de l'ADEME (<http://www.ademe.fr/vers-economie-fonctionnalite-a-haute-valeur-environnementale-sociale-2050>)
- Les outils et ressources du site du Cerdd, notamment les rubriques [« économie de la fonctionnalité »](#) et [« villes durables et nouveaux modèles économiques »](#)
- Etc...

Ces outils seront autant de ressources à mobiliser dans le cadre de cette démarche.

Les partenaires du projet

Dans le cadre de la préparation de ce marché, le Cerdd a souhaité mobiliser ses partenaires sur les Nouveaux Modèles Économiques et de Développement, et ce, afin de co-produire collectivement cet outillage à destination des collectivités locales.

Ainsi, à ce jour, les partenaires qui composent le « **groupe projet** » avec lequel cette démarche sera mise en œuvre, sont les suivants : Conseil Régional Hauts-de-France, DREAL Hauts-de-France, ADEME, CGDD, INSET/CNFPT, Club Noé, CCI de région Hauts-de-France, APES, Réseau Alliances, ATEMIS, CJD, Cd2e, Institut Godin, Communauté de Communes Sud-Artois, Communauté Urbaine de Dunkerque, Communauté de Communes Pévèle Carembault, Ville de Grande-Synthe, Ville de Loos-en-Gohelle et le CERDD.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION D'APPUI

2.1 Les objectifs principaux

L'objectif de la mission consiste à la **co-conception avec le Cerdd et ses partenaires d'une « boîte à outils » qui servira d'appui dans la mise en œuvre d'une démarche de développement territorial à partir de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC). Les outils créés serviront ainsi à « équiper la conversation » et « manager » une démarche de mise en œuvre de l'EFC par les collectivités locales (EPCI, Communes...).**

Pour ce faire, il est tout particulièrement attendu **une intervention de facilitation, d'animation et de design visant à aider le groupe projet à co-produire ce corpus d'outils.**

Plus précisément, les objectifs opérationnels de la mission d'appui sont :

- **Objectif opérationnel 1** : Concevoir l'architecture générale de la boîte à outils, et notamment repérer l'ensemble des outils qu'il serait pertinent d'y retrouver (ceux déjà existants, à adapter et à produire ex nihilo), puis sélectionner/hiérarchiser, au regard des besoins exprimés par le groupe projet, les premiers contenus à produire.
- **Objectif opérationnel 2** : Co-produire avec le Cerdd et ses partenaires les premiers contenus de la « boîte à outils ».

3 familles de contenus et d'outils ont été repérées *a priori* :

- **Pédagogique** : pour mieux s'approprier les concepts (vidéo, témoignage, infographie, fiche pédagogique,...). Par ailleurs, au delà de la compréhension de ce qui se joue, ces outils doivent aussi permettre l'engagement dans l'action, la mise en mouvement. *Cible : élus, acteurs du projet/territoire...*
- **Animation** : pour animer la démarche de façon créative, stimulante et efficace (gabarits d'animation...). *Cible : agents des CL...*
- **Gestion de projet** : pour structurer la gestion de projet pour tenir dans la durée la visée (matrices, fiche méthodologique, frise chronologique...). *Cible : agents des CL...*

2.2 Eléments de cadrage relatifs au « positionnement » de la Boîte à Outils :

- **Un appui aux concepts opérationnels de l'EFC :** il ne s'agit pas d'une solution « toute faite » qu'il convient d'appliquer sans tenir compte des spécificités de chaque territoire, mais bien d'un ensemble de contenus méthodologiques et pédagogiques articulés venant équiper la conversation sur le territoire (autour d'un enjeu, d'un projet par exemple). Ainsi, dans leur globalité les outils produits doivent être pertinent au regard du référentiel de l'EFC (spécificités et ressources d'un territoire, innovation fondée sur l'expérience des acteurs, attention aux usages, mutualisation, proximité, coopération... - cf. [référentiel EFC et territoires](#))
- **Un support aux dispositifs d'accompagnement :** la Boîte à Outils (BàO) n'a pas vocation à se substituer à l'ingénierie nécessaire pour accompagner les projets dans les collectivités. Certains outils pourront toutefois être « auto-portant » et/ou permettre de poursuivre des projets / actions au sein des collectivités locales.
- **Un fonctionnement à tiroirs :** des outils existent déjà – en particulier pour les entreprises – il s'agit donc de partir de l'existant et de concevoir les outils au fur et à mesure des besoins et des ressources disponibles repérés « au fil de l'eau ». Certains contenus seront à adapter ou à rendre plus pédagogique. Par ailleurs, des outils spécifiques seront à produire. Enfin, les contenus produits seront évolutifs et/ou modifiables et adaptables à toutes les collectivités locales.
- **Une diffusion en « Open Source » :** a priori en Licence Creative Commons « Attribution + Pas d'Utilisation Commerciale + Partage dans les mêmes conditions (BY NC SA) »
- **Les cibles principales du l'outillage :** la BàO vise les élus et agents de collectivités locales en priorité. Toutefois il s'agira également de penser cette démarche en direction des acteurs / porteurs de projets dans les territoires qui peuvent être à l'origine de démarche EFC (ex : [L'écopôle alimentaire de la région d'Audruicq](#)).
- **Des suites attendues :** le Cerdd prévoit pour les mois/années à venir de compléter avec de nouveaux contenus, le premier corpus méthodologique et d'outils produits lors de cette action.

Exemple de « boîte à outils » pour s'inspirer (dans le domaine de la propreté) : <http://journee.monde-proprete.com>

3. CONTENUS DE LA MISSION : PRODUCTION, RESULTATS ATTENDUS, PHASAGE

3.1 Descriptif de la mission :

Sur la base des objectifs opérationnels, la mission se compose comme suit : **un volet principal** et **un volet secondaire** :

Volet principal : co-conception de l'architecture de la « boîte à outils » & repérage et hiérarchisation des outils / contenus

- **Objectif** : Co-concevoir l'architecture générale de la boîte à outils avec le Cerdd et ses partenaires
- **Contenus** : en se projetant sur les principales séquences d'un accompagnement d'une démarche EFC au sein d'une collectivité locale, il s'agira de :
 - Repérer et dresser un panorama des outils qu'il serait pertinent de retrouver dans la Boîte à Outils : état des lieux des outils existants, les contenus à adapter, les nouveaux contenus à produire. Ce travail pourra aussi être compléter par un « benchmark » sur les autres outils et formations déjà existants et utilisés par les collectivités locales (en développement économique, développement local, attractivité du territoire, aménagement...) et qui pourraient être opportun d'investir dans le cadre de cette démarche autour de l'EFC.
 - Sélectionner/hiérarchiser, au regard des besoins exprimés par le groupe projet et des ressources à notre disposition, les premiers contenus à intégrer, à faire évoluer, à « re-designer », et à créer ex-nihilo.
 - Co-construire le squelette de la Boîte à Outils qui servira à intégrer et articuler l'ensemble des outils. Ce squelette devra être pensé afin « d'accueillir » au fil de l'eau les contenus qui seront produits dans le temps.
 - Préciser les modalités d'accès aux outils / à la boîte à outil, ainsi que le lien à l'écosystème de ressources (principaux sites ressources sur l'EFC, vidéos, etc.) déjà existantes.
- **Modalités** : Séance(s) d'animation et de créativité avec le groupe projet et production de supports (à préciser). *A noter* : le groupe projet dispose d'outils et de méthodes sur l'EFC. Le prestataire pourra ainsi compter sur les ressources du groupe pour réaliser cette étape d'état des lieux et de qualification des outils.
- **Les résultats/livrables** attendus sont :
 - Un panorama des outils à retrouver dans la « Boîte à Outils » et leur hiérarchisation en fonction de critères qui seront à définir collectivement. Pour chaque outil, il sera précisé les objectifs, les contenus, les modalités de mise en œuvre.
 - La traduction du séquençage des principales étapes d'une démarche « EFC » au sein d'une Collectivité Locale et de leurs intentions, permettant de visualiser les outils mobilisables au fil du temps.
 - Le design et la mise en forme de la boîte à outils permettant de recevoir les contenus ainsi qu'une note présentant « l'esprit » de la Boîte à Outils et des « préconisations d'usages ».

Volet secondaire : co-production des premiers outils / contenus

Afin d'alimenter avec de premiers contenus la boîte à outils ainsi créée (cf. volet principal), le Cerdd souhaite co-produire de premiers outils :

- **Objectifs** : designer et/ou re-designer avec le Cerdd et ses partenaires les premiers outils & contenus du kit.
- **Contenus** : en se projetant sur les principales séquences d'un accompagnement d'une démarche EFC au sein d'une collectivité locale, il s'agit d'aider le groupe projet au co-design de premiers outils et notamment :
 - En amont d'une démarche : des outils auto-portants (enjeu de pédagogie principalement)
 - Des outils de « 1er niveau » : pour donner envie, créer le déclic, montrer les plus-values que peut amener la démarche EFC aux territoires (argumentaires, témoignages...).
 - Des outils de « 2ème niveau » : pour déployer, fédérer autour de la démarche, accompagner le changement en interne/externe (méthode, fiches pratiques, plateforme d'échanges...).
- **Modalités** : à définir en fonction des outils à créer
- **Les résultats/livrables attendus** :
 - Des outils produits, mis en forme, et utilisables par le groupe projet et les collectivités locales (nombre à définir collectivement).
 - Le cas échéant, ces outils seront accompagnés d'une « notice » explicative et d'utilisation (reprenant les objectifs, les contenus, la mise en œuvre).
 - Enfin, ces outils devront être ajustables et évolutifs en fonction du contexte territorial, c'est pourquoi leur suivi/évaluation sera également à intégrer dans la réflexion et dès leur conception. L'objectif étant également d'être en capacité de réévaluer les besoins en contenus futurs à produire, à faire évoluer, à renforcer...

La mise en œuvre technique et financière de ce volet dépendant pleinement du type d'outils à créer (pas de même nature pour une vidéo, fiche méthode, jeu, gabarit d'animation, site web...), mais également des contenus déjà existants à notre disposition pour y parvenir ; le prestataire pourra détailler dans sa proposition la réalisation de 2 ou 3 produits « types » susceptibles d'être mobilisés sur ce volet.

Le choix de ces outils et de leur nombre se fera conjointement entre le groupe projet et le prestataire lors de la démarche.

A noter : par ailleurs, des suites à cette première phase de conception sont prévues pour les années à venir afin de venir compléter le premier corpus méthodologique et d'outils produits lors de cette action.

Quelques précisions quant aux attendus de l'intervention

Pour mener à bien la mission décrite ci-dessus, il nous apparaît particulièrement important pour l'intervenant de :

- Avoir une bonne compréhension des enjeux de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC). Le cas échéant, un temps de formation/initiation sera à organiser, notamment avec le groupe projet,

- Avoir une bonne compréhension des enjeux des collectivités locales, de leurs modes de faire, leurs modes d'organisations et de leurs difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de projet de développement durable...
- Disposer d'une capacité à produire / mobiliser des formats ludiques et créatifs ainsi que les ressources nécessaires à leurs mises en œuvre (jeux vidéo, numérique, jeux de rôles, etc...).

3.2 Pilotage et calendrier

En lien avec cette démarche le Cerdd a mis en place un groupe projet (cf. point 1.2 de ce CCTP). Ce groupe projet sera également impliqué sur le pilotage de la démarche.

Ainsi, compte tenu du présent cahier des charges, le prestataire proposera des premières hypothèses pour établir le calendrier général de travail (incluant le groupe projet).

Sur la base de ces propositions, le phasage détaillé sera ensuite affiné entre le prestataire de la mission d'appui, le Cerdd et le groupe projet.

3.3 Durée de la mission

La mission ne devra pas excéder 12 mois à compter de la date de notification.